



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 38576

Texte de la question

Mme Nadine Morano attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur l'évolution démographique du corps des médecins. Le Gouvernement de Jean-Pierre Raffarin travaille sur l'anticipation du départ programmé à la retraite de la génération baby-boom puisque le nombre d'étudiants autorisés à poursuivre des études de médecine a été sensiblement relevé au cours des deux dernières années pour atteindre 5 600 en 2004. Aussi, elle lui demande ses intentions afin de connaître, dans le cadre des propositions du rapport du Doyen Berland, les autres mesures qui seront prises afin de former un nombre suffisant de médecins pour les années à venir.

Texte de la réponse

Le Gouvernement entend maintenir l'augmentation du nombre d'étudiants de première année du premier cycle des études médicales autorisés à poursuivre ces dernières, tant pour soutenir l'offre de soins sur l'ensemble du territoire que pour assurer le renouvellement de la profession. Dans cet esprit, la consolidation du numerus clausus sera poursuivie dans les prochaines années en tenant compte, toutefois, des capacités d'accueil des unités de formation et de recherche.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38576

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2004, page 3267

Réponse publiée le : 21 septembre 2004, page 7423